Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 060-246000749-20261002-DEL2026103-DE

Lisières de l'Oise
Communauté de Communes

N°DEL2026-103

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1er octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier octobre 2026 à 19 heures précises, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Complexe sportif et culturel intercommunal à COULOISY sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le 23 septembre 2026, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPEL DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES :

Etaient présents :
Titulaires :
M. Jean-Marie BOUCHEZ, Mme Jocelyne BRASSEUR, M. Michel BUREAU, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, M. Bruno DEMORY , Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHE, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (30)

Absent(s) ayant donné procuration à :
M. Renaud BOURGEOIS donne procuration à Mme Peggy LEWANDOWSKI
Mme Anne BROCVIELLE donne procuration à M. Michel BUREAU
Mme Danielle CARLIER donne procuration à M. Bruno DEMORY
M. Guillain de France donne procuration à M. Franck SUPERBI
M. Joachim LÜDER donne procuration à Mme Florence DEMOUY
M. Sylvain GOUPIL donne procuration à M. Pascal PILET (6)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :
M. Laurent BARGADA
M. Alain MORIN (2)

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 060-246000749-20261002-DEL2026103-DE

DEL2026-103 – Autorisation pour la prise en charge financière du raccordement électrique du poste de refoulement situé rue Candor (PSSB Candor) dans le cadre du projet d'assainissement collectif de Bitry

Rapporteur : Etienne FRERE

Dans le cadre du projet d'assainissement collectif de la commune de Bitry, trois postes de refoulement doivent être mis en place. Ces équipements étant éloignés du réseau électrique existant, des travaux d'extension et de raccordement au réseau sont nécessaires afin de permettre leur alimentation électrique et leur mise en service.

A ce titre, le Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60), en charge de la réalisation des travaux d'extension, a établi le plan de financement prévisionnel correspondant aux trois postes de refoulement.

Au regard de la localisation des trois postes, il est proposé de répartir leur prise en charge financière de la manière suivante :

- Les deux postes de refoulements situés sur le la commune de BITRY seront prises en charge par la commune de BITRY :
  - Poste de refoulement 2 rue du Moulin : 9 590,60 € avec aide / 15 984,33 € sans aide,
  - Poste de refoulement Rue de Candor : 13 339,21 € avec aide / 22 239,01 € sans aide.

- Le troisième poste de refoulement, situé entre les communes de Bitry et d'Attichy, sera quant à lui prise en charge par la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise :
  - Poste de refoulement PSSB Candor : 28 186,12 € avec aide / 46 976,87 € sans aide.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SE60,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27/08/2021 portant derniers statuts modifiés de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise ; Conformément à l'article L. 5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de procéder à l'extension du réseau d'électricité pour la rue de Candor,

Considérant le plan de financement prévisionnel des travaux T.T.C. tel qu'annexé à la présente délibération, établi au 12 août 2026 s'élevant à la somme de 46 976,87 € HT,

Considérant le montant prévisionnel de la participation de Communauté de Communes des Lisières de l'Oise de 28 186,12 € HT (avec Part Couverte par le Tarif (PCT) 40 %)

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 060-246000749-20261002-DEL2026103-DE

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à 34 voix pour et 2 abstentions :

- **Autorisé** la participation financière de la Communauté de Communes des Lisières en faveur du raccordement du 3ème de poste de refoulement conformément au plan de financement prévisionnel annexé à la présente délibération,
- **Pris** Acte que le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) réalisera les travaux,
- **Précisé** que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction des tarifs en vigueur à la date de réalisation des dits travaux,
- **Autorisé** Monsieur le Président ou toute personne habilitée par lui d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 060-246000749-20261002-DEL2026103-DE

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	30
Nombre de suffrages exprimés :	36
Pour :	34 M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, M. Bruno DEMORY , Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHE, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY
Contre :	
Abstention :	2 M. Guillain de FRANCE, M. Franck SUPERBI
Date de convocation :	23 septembre 2026

Franck SUPERBI

Président de la CC des Lisières de l'Oise

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
4 Voie Industrielle
ZI Les Surcens
BP 05
60350 BITICHY
Tél. : 03 44 42 72 25
DES LISIÈRES DE L'OISE